

Aides financières en rénovation énergétique :
Propriétaire occupant / Plus élevés / Rénovation par poste

Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		MaPrimeRénov'	CEE
Chauffage et/ou Eau chaude sanitaire	Chaudière à granulés	-	≈ 300 € ou Mini 2 500 € (1)
	PAC géothermiques ou solarothermiques	-	
	Chauffage solaire	-	
	Chaudière à bûches	-	
	PAC air/eau	-	
	Chauffe-eau solaire	-	≈ 120 €
	Poêles à granulés	-	≈ 150 € ou Mini 500 € (2)
	Poêles à bûches	-	
	Foyers fermés, inserts	-	
	Équipements solaires hybrides	-	≈ 120 €
	Chaudière à gaz THPE	-	≈ 300 €
	Réseaux de chaleur ou de froid	-	≈ 400 €
	Chauffe-eau thermodynamique	-	≈ 70 €
	Dépose d'une cuve fioul	-	-
	PAC air/air	-	≈ 450 €
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	≈ 60 €
Radiateurs électrique performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	≈ 8 €/équi.	
Ventilation	VMC double-flux	-	≈ 120 €
	VMC simple flux hygroréglable	-	≈ 160 €
Isolation	Isolation des fenêtres (et parois vitrées)	-	≈ 33 €/équi.
	Isolation des murs par l'extérieur	15 €/m2 (3)	≈ 15 €/m2
	Isolation des toitures terrasses	15 €/m2	≈ 6 €/m2
	Isolation des murs par l'intérieur	7 €/m2	≈ 15 €/m2
	Isolation des rampants de toiture	7 €/m2	≈ 7€/m2
	Isolations des combles perdus	-	≈ 7€/m2
	Isolation d'un plancher bas	-	≈ 6€/m2

(1) si le système vient en remplacement d'une ancienne chaudière autre qu'à condensation.

(2) si l'appareil vient en remplacement d'un équipement de chauffage fonctionnant principalement au charbon.

(3) surface de murs limitée à 100 m2